

**REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE**  
**Honneur – Fraternité – Justice**  
**MINISTERE DU PETROLE, DE L'ENERGIE ET DES MINES**

Projet d'appui aux négociations des projets gaziers et de renforcement des capacités  
institutionnelles (PADG)

**AVIS RELATIF A L'EVALUATION DES REPONSES A L'AMI POUR LE  
RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR UNE ETUDE  
ENVIRONNEMENTALE**

---

**Objet :** Recrutement d'un Consultant (firme) pour l'Analyse du Rapport Etudes d'Impact Environnemental du Projet Ahmeyim/Guembeul pour la production du gaz offshore en Mauritanie

**Mode de passation :** Sélection Fondée sur la Qualification des Consultants

**Date de publication de l'AMI :** Mardi 30 Octobre 2018

**Date d'ouverture des plis :** Mercredi 07 novembre 2018

**Nombres de réponses reçues :** Neuf (9) réponses

Suite à l'Avis publié en date du 15 novembre 2018, un recours a été introduit par le cabinet RPS Energy. A la suite de ce recours, la commission Interne du Ministère du Pétrole, de l'Energie et des Mines a repris l'évaluation des dossiers de candidatures à l'AMI précité. Au vu de cette reprise de l'évaluation, la Commission annule sa décision en date du 15 novembre 2018 par laquelle elle avait retenu le cabinet BAWA sarl et décide de retenir le cabinet RPS Energy pour la suite de la procédure.

La publication du présent Avis ouvre le délai pour exercer le droit de recours prévu par la réglementation en vigueur.

Nouakchott le 07 décembre 2018

Mohamed YARGUETT

